



COMITÉ DE RIVIÈRE



LA ROCHE
9 DÉCEMBRE 2025



INTRODUCTION

—

VALIDATION DU COMPTE RENDU
DU 27 JUIN 2025



DÉROULEMENT de la réunion

01

Bilan annuel du PGRE

Présentation du PGSZH

02

03

PPE – renouvelée campagne
2025

Point d'avancement du PAPI

04

05

Ateliers participatifs

Joyeux Noël !

06



PGRE
du Buëch

01

o Bilan annuel DDT 05 – CD 05 –
CA 05

Plan de gestion quantitative de la ressource en eau

Comité pilotage Buëch

La Roche des Arnauds le 09/12/25



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTES-ALPES

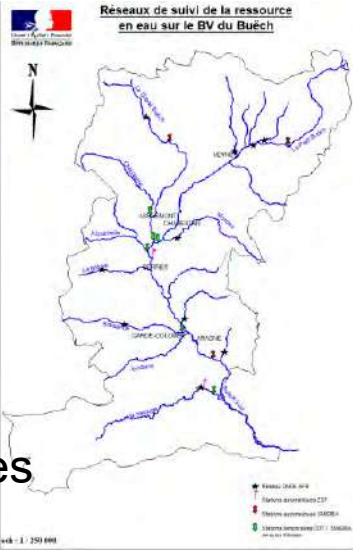


PGRE Buëch : gouvernance

- *Rappels :*
 - *comité de pilotage = comité de rivière du Buëch*
 - *comité de suivi technique (cotech) : SMIGIBA, OUGC représenté par la Chambre d'Agriculture, DDT, Agence de l'Eau, Région Sud, Département, OFB, Fédération de Pêche, FDSIGE, DREAL*
 - *partage de l'information sur plateforme collaborative RESANA*
 - *suivi des 29 actions inscrites*
 - *6 actions AEP non ciblées sur les collectivités*
 - *23 actions Irrigation dont 14 ciblées sur des ASA*
- COPIL 1 fois par an : 09/12/25
- Cotech 2 fois par an : 22/05/25 et 26/11/25 reporté

PGRE Buëch : suivi hydrométrique

- Rappels :
 - fiche action n°Suivi 1 : améliorer la connaissance, le suivi hydrologique et la gestion de la ressource en eau
 - partenariat DTT / SMIGIBA / Département / OFB
 - 5 stations temporaires dont 4 depuis 2015
- Année hydrologique 2024/2025 marquée par une pluviométrie excédentaire et des températures au-dessus des normales
- Suivi hydrométrique à l'été 2025 :
 - participation aux jaugeages de la station du Buëch à Serres (EDF)
 - installation de 5 sondes
 - 1 journée inter-calibration en début de campagne (22 jaugeages)
 - 10 tournées et 84 jaugeages (yc journée intercalibration)



	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE
2025				
GB				
PB				
Aig				
Blai				
Chau				

Aiguebelle					
Date	Q (l/s)	DV	DA	DAR	DC
18/06/25	156				
27/06/25	112				
04/07/25	69				
18/07/25	53				
04/08/25	39	60 à 80	40	26	15
11/08/25	38				
18/08/25	30				
08/09/25	225				
30/09/25	207				

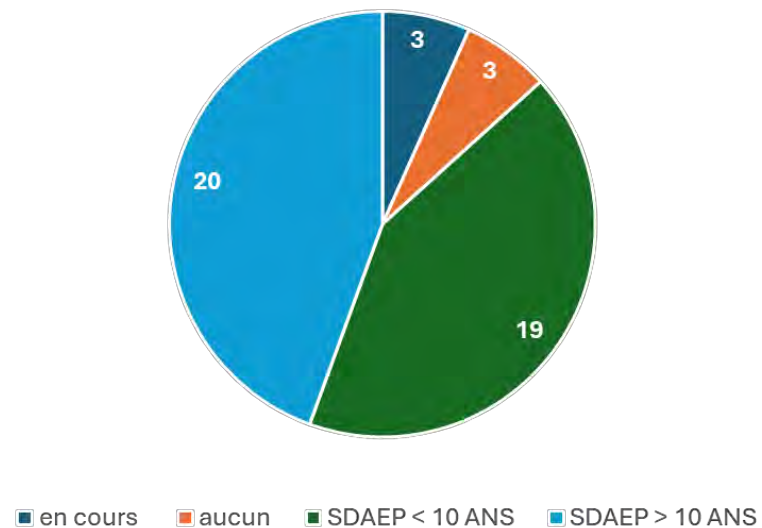
Blaisance					
Date	Q (l/s)	DV	DA	DAR	DC
18/06/25	139				
27/06/25	72				
04/07/25	73				
18/07/25	37				
04/08/25	33	60 à 100	40	25	15
11/08/25	20				
18/08/25	25				
08/09/25	170				
30/09/25	137				

Chauranne					
Date	Q (l/s)	DV	DA	DAR	DC
18/06/25	279				
27/06/25	180				
04/07/25	186				
18/07/25	116				
04/08/25	79	70 à 100	50	30	20
11/08/25	74				
18/08/25	70				
08/09/25	193				
30/09/25	229				

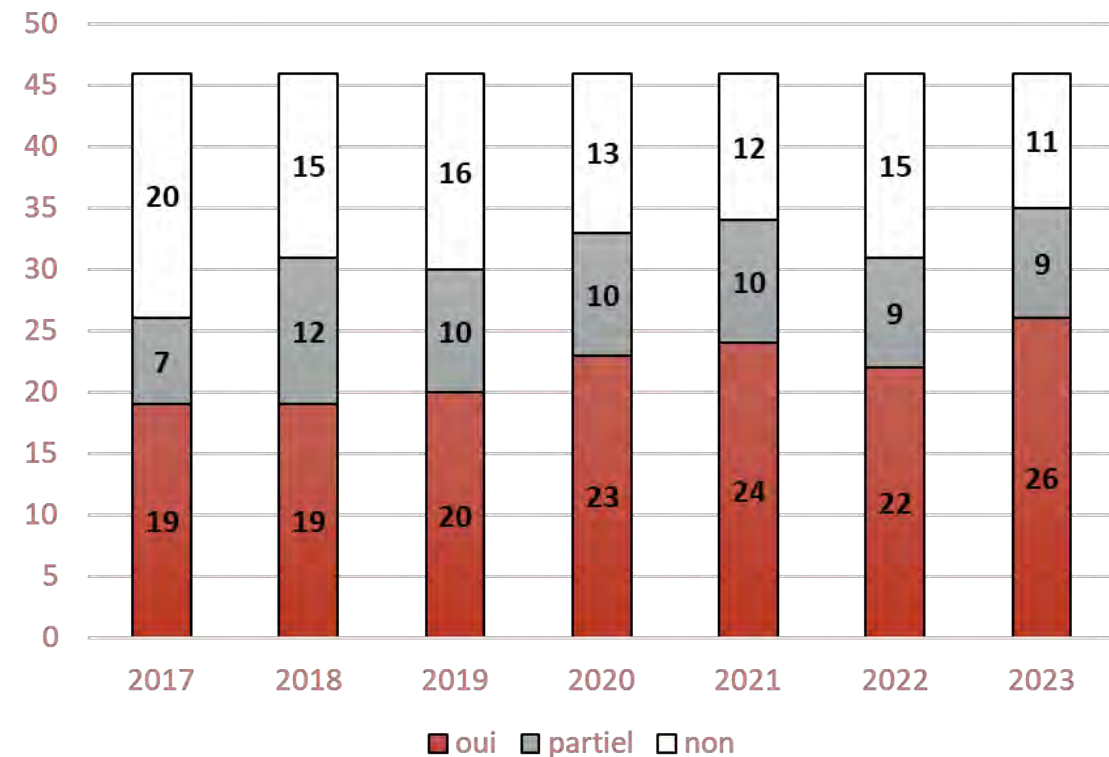
PGRE Buëch : actions AEP

Fiche action Amélioration de la connaissance, des performances et gestion durable des services :

Date de réalisation des SDAEP BUECH
(45 Communes)



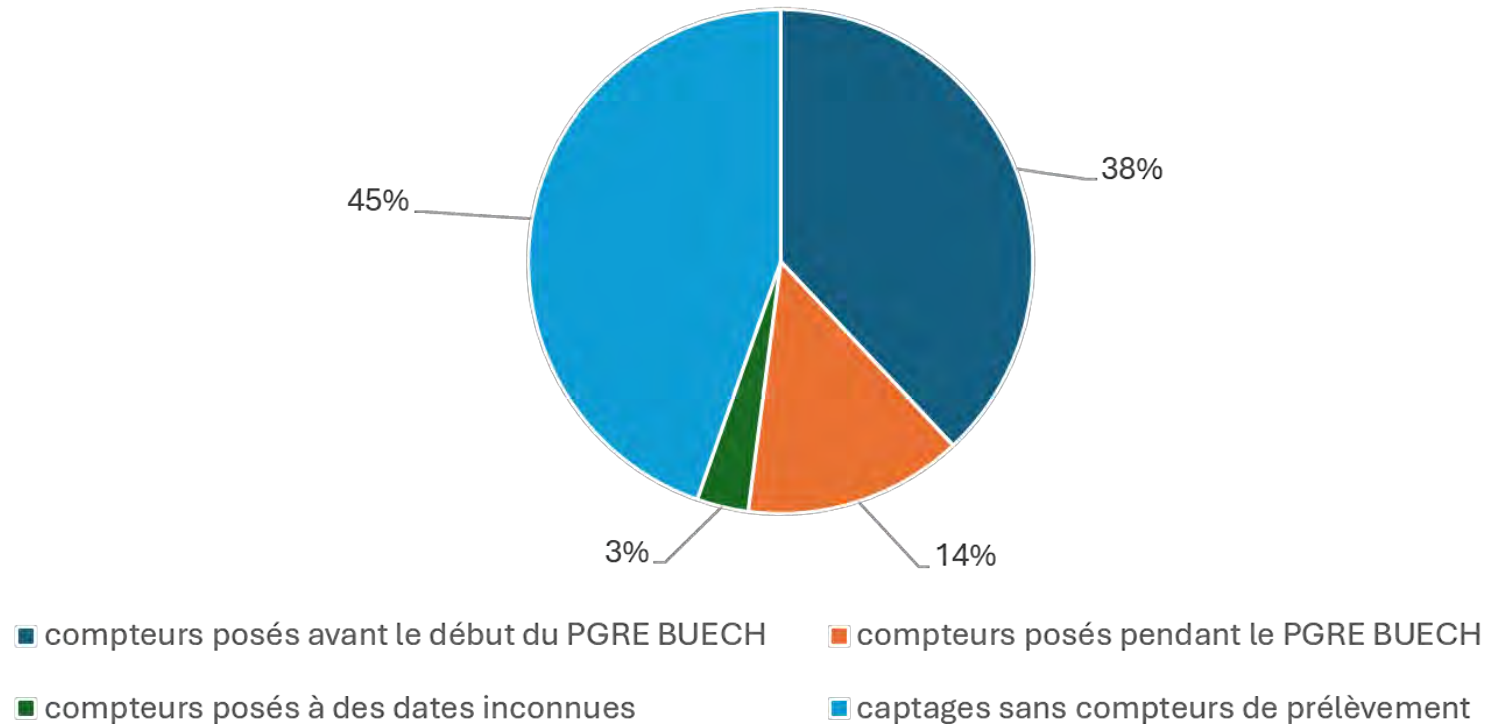
Évolution de la saisie SISPEA



Saisie SISPEA 2024 en cours

Fiche action mise en place de compteurs de prélèvement et de système de régulation au niveau des captages

% de communes équipées d'un ou plusieurs compteurs de prélèvement sur l'ensemble du PGRE BUECH



Travaux réalisés en 2025

	Travaux en 2025
ASPREMONT	Réalisation du SDAEP Amélioration de la qualité des eaux distribuées
DEVOLUY (LA CLUSE)	Travaux de modernisation des équipements de télégestion et télésurveillance des ouvrages et réseaux d'eau potable Travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable des hameaux de Giers - Le Courtil
ESPARRON	Mise en place d'un traitement UV
LA HAUTE-BEAUME	Mise en conformité du captage de la Source dite "Alegria"
LAZER	SUBVENTION SECURISATION DES VOIES CHEMIN DES VIGNES - Réseau eau potable
SIGOYER	Captages "Au dela le pont" - Travaux mise en conformité avec reprise des adductions et traitement de potabilisation des eaux
VAL BUECH MEOUGE	Sécurisation du réseau d'eau potable de Ribiers Travaux réseaux eau potable - TR6Travaux réseaux eau potable - TR6
VEYNES	Travaux AEP av des Martyrs tranche 2 - COMMUNE DE VEYNES Travaux réseau AEP rue des écoles

Bilan-évaluation du PGRE à l'issue des 6 ans: 2026

- *Rappels présentés au COPIL du 19/12/24 :*
 - *cadrage par le Bassin Rhône-Méditerranéen*
 - *bilan complet (actions réalisées et non réalisées, évolution des prélèvements et des volumes économisés/substitués, évaluation de l'atteinte des objectifs...)*
 - *caractérisation de la résorption du déséquilibre*
 - *réflexion sur les suites à donner, les modalités de suivi et les conséquences (fin PGRE ou actualisation)*
- Lancement de la démarche le 31/10/25
 - avec les participants du cotech
 - sur plateforme collaborative RESANA
 - un fichier listant les données attendues et identifiant les contributeurs
 - une trame du document bilan avec sommaire
 - un calendrier avec objectif final septembre 2026

SOMMAIRE

1. Rappel du contexte et objectifs du PGRE
2. Bilan sur l'avancement des actions
 - 2.1. Réalisation des actions du volet agricole
 - 2.2. Réalisation des actions du volet AEP
3. Évolution des prélèvements
 - 3.1. Prélèvements AEP
 - 3.2. Prélèvements irrigation
 - 3.3. Prélèvements hydroélectricité
 - 3.4. Prélèvements enneigement artificiel
4. Evolution de l'hydrologie et changement climatique
5. Bilan des actions sur la ressource en eau

[illegible]

COPIL PGRE BUECH



Hautes-Alpes
le département

Résumé des actions AEP

- **Résumé des actions eau potable**
- **AEP 1**
- **AEP 2-3**
- **AEP 4**
- **AEP 5-6**



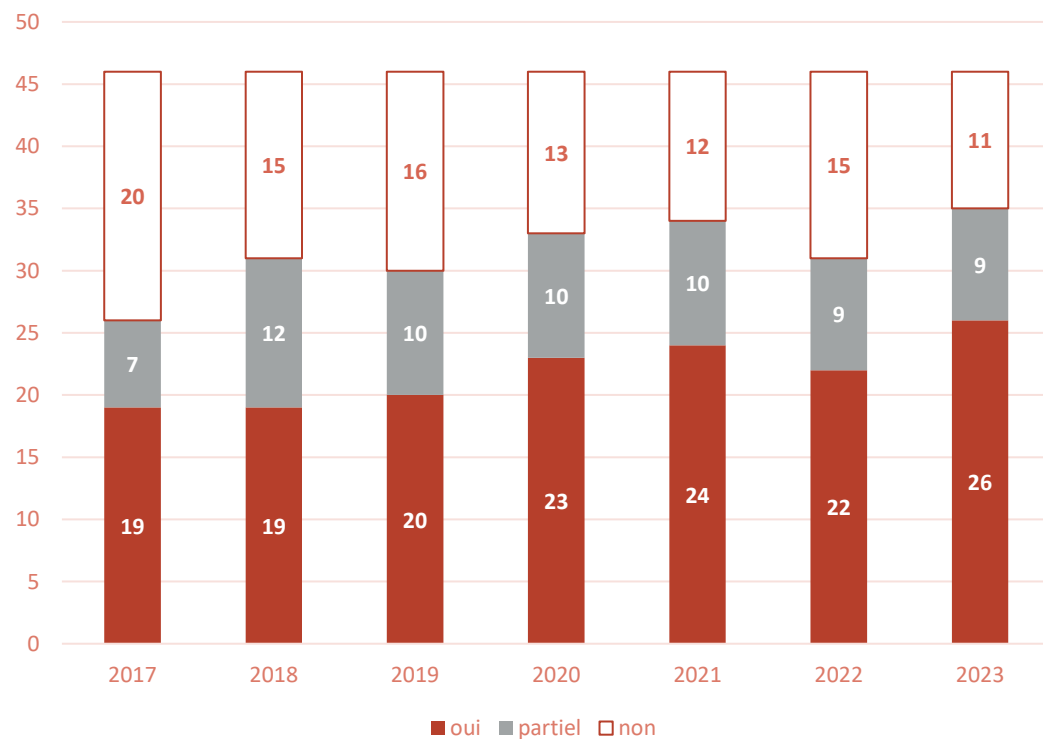
Résumé des actions AEP

ACTIONS EAU POTABLE			
Fiche action	Intitulé de l'action	Débit économisé dans le milieu durant l'étiage (l/s)	Volumes annuels économisés / substitués (m³)
AEP-1	Amélioration de la connaissance, des performances et gestion durable des services	adapté à la situation de chaque collectivité et évalué en fonction des indicateurs	
AEP-2	Équiper les prélèvements par un dispositif de comptage		
AEP-3	Équiper les points de prélèvement (cas des captages de sources) de système de régulation		
AEP-4	Travaux d'amélioration de l'efficacité des réseaux d'adduction et de distribution		
AEP-5	Sensibilisation des collectivités et du grand public à la gestion raisonnée de la ressource en eau		
AEP-6	Poursuivre la réflexion ou étudier la perspective d'un transfert de compétence AEP. Mutualisation des moyens		

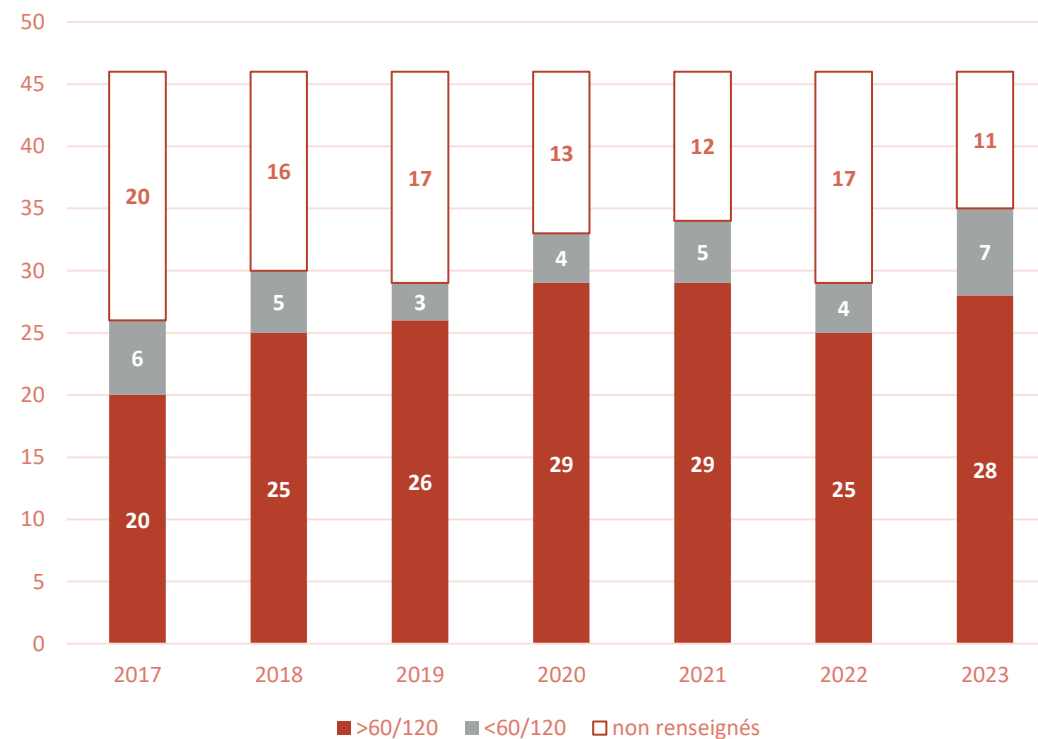


AEP-1 Amélioration de la connaissance, des performances et gestion durable des services

Évolution de la saisie SISPEA

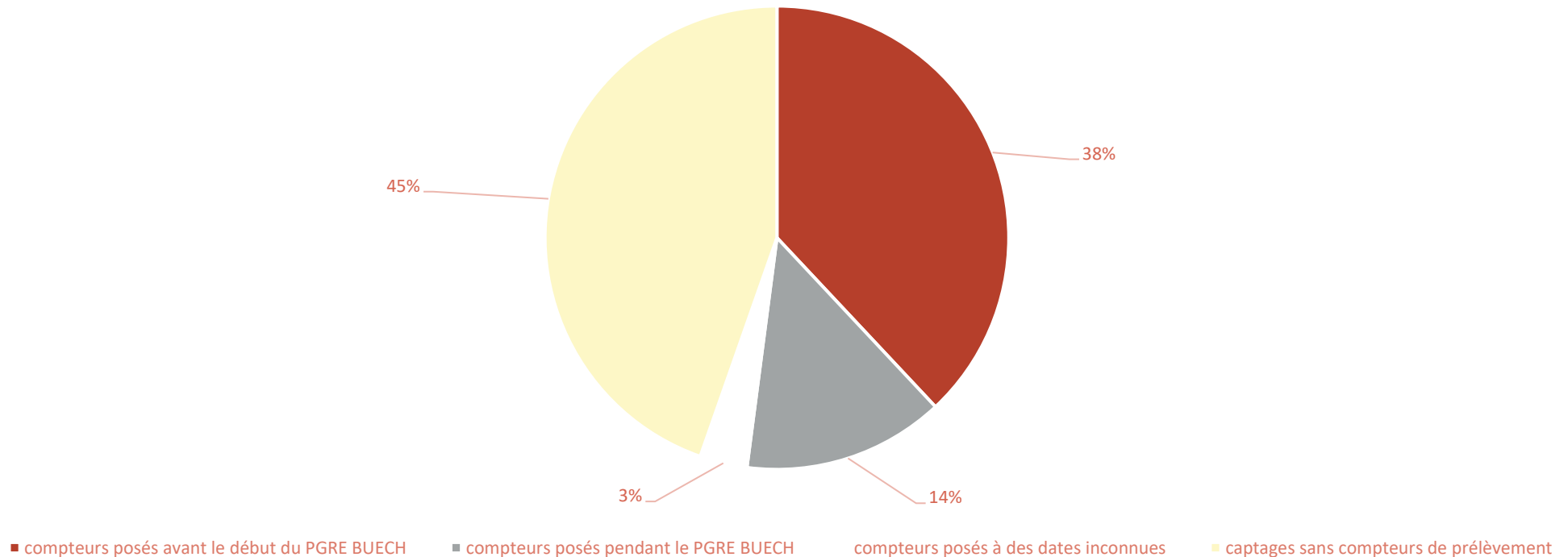


Évolution de l'ICGP



AEP 2-3 Équiper les prélèvements par un dispositif de comptage et système de régulation

Compteurs de prélèvement sur l'ensemble du PGRE BUECH



AEP 4 Travaux d’amélioration de l’efficience des réseaux d’adduction et de distribution		
	Travaux de 2018 à 2025	Économies d'eau
ASPRES-SUR-BUËCH	Renouvellement de la conduite d'eau potable sous la RD1075 en traversée d'agglomération - Tranche 3	26 800 m³/an
LA FAURIE	1. Renouvellement de canalisation : T3 (centre village) - Pose de canalisation PEHD Ø 125 mm sous voirie communale	1: 148 m³/an
	2. Reprise des réseaux sur le hameau de Pusteaux 2024	2: 3108 m³/an
CHABESTAN	1. Création conduite d'adduction d'eau potable vers "Le Prieuré«	1: 23 659 m³/an
	2. Travaux d'adduction en eau potable au Pont de Chabestan	2: 869 m³/an
MANTEYER	1. Mise en conformité administrative de la source de la Miane - Commune de Manteyer 2 Mise en conformité du captage de La Sapie, mise en place de 2 traitements UV et reprise du réseau d'eau potable	2 : 13 114 m³/an
MONTMAUR	1. Installation de système de traitement et de télérelève 2. travaux de réfection du réseau d'eau potable de La Plaine	3 358 m³/an
SAINT-PIERRE-D’ARGENCON	Travaux de sécurisation du réseau d'eau potable	957 m³/an
VEYNES	1. Travaux réseau AEP les Paroirs 2. Aménagement de l'Avenue des Martyrs - Réseau AEP 3. Travaux de remplacement de la canalisation d'Eau Potable et d'aménagement de l'allée Jean-Jacques ROUSSEAU - Tranche 1 - Commune de Veynes 4. Renforcement de la canalisation d'adduction d'eau potable pour la distribution de la zone jusqu'au Buech (ZA et Propriétés privées). 5. Travaux AEP av des Martyrs tranche 2 et travaux réseau AEP rue des écoles	1: 5 037 m³/an 2: 31 390 m³/an 4: 1 333 m³/an

	Travaux de 2018 à 2025	Économies d'eau
TRESCLEOUX	1. Travaux de réparation des Fuites sur le réseau AEP au quartier de la Condamine 2. Installation d'un stérilisateur UV et d'un turbidimètre compatible avec la télégestion 3. Mise en conformité administrative du captage de la source de Chauvet – Trescléoux 4. Mise en place d'une télégestion des ouvrages d'eau potable - Commune de Trescléoux	1: 3 452 m ³ /an
VAL BUECH MEOUGE	1. Travaux de protection des captages de Gosset et de Vinourières à Antonaves - Val Buëch-Méouge 2. Requalification des espaces publics - 4ème tranche : aménagement des rues et placettes quartiers du Château, du Barri et des Granges à Ribiers - Réseaux humides : eau potable – VBM 3. Travaux sur le réseau d'eau potable sur le secteur de Ribiers - Val Buëch-Méouge 4. Sécurisation du réseau d'eau potable de Ribiers Travaux réseaux eau potable - TR6Travaux réseaux eau potable - TR6	26 249 m ³ /an
Volume total économisée calculé pour tous les travaux : 139 474 m ³ /an		



AEP-5-6

À compter du 1er janvier 2026, le Syndicat Intercommunal d'Eau Potable et d'Assainissement (SIEPA) Garde-Colombe / Saléon élargira son périmètre d'intervention pour intégrer 5 communes, à savoir : Garde-Colombe, Laragne-Montéglin, Saléon, Trescléoux et Val Buëch-Méouge.

Cette évolution s'accompagne d'un changement de dénomination : la structure prendra le nom de Syndicat Intercommunal d'Eau Potable et d'Assainissement Buëch-Blaisance, dont le siège administratif sera établi à Laragne-Montéglin.

Le syndicat exercera ses compétences sur un territoire regroupant près de 5 900 habitants, dont ses missions principales sont la production, le traitement, le stockage et la distribution d'eau potable, ainsi que la gestion de l'assainissement collectif des eaux usées.





Hautes-Alpes
le département

Département des Hautes-Alpes

Hôtel du Département

Place Saint Arnoux - CS 66005

05008 GAP Cedex

hautes-alpes.fr



Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE)

Buëch



Direction départementale des territoires

TERRES d'AVENIR



Comité rivière Buech, La Roche des Arnauds, le 9 décembre 2025

Le volet Agricole du Plan de Gestion de la Ressource en Eau du Buëch

- Résoudre les déficits en eau (SDAGE) & sécuriser les usages
 - Analyse faisabilité territoriale basée sur le schéma de gestion et de sécurisation de l'irrigation – 2016
 - Approche territoriale, concertée et mutualisée
 - Scénario agricole validé le 13.09.2018
 - Approuvé en 2019
 - Mobilisation de financements publics importants
-
- Objectifs d'économies d'eau
 - Buëch : 3,8 Mm3



Programme d'actions:

A1: ...

A2:...

A3:...



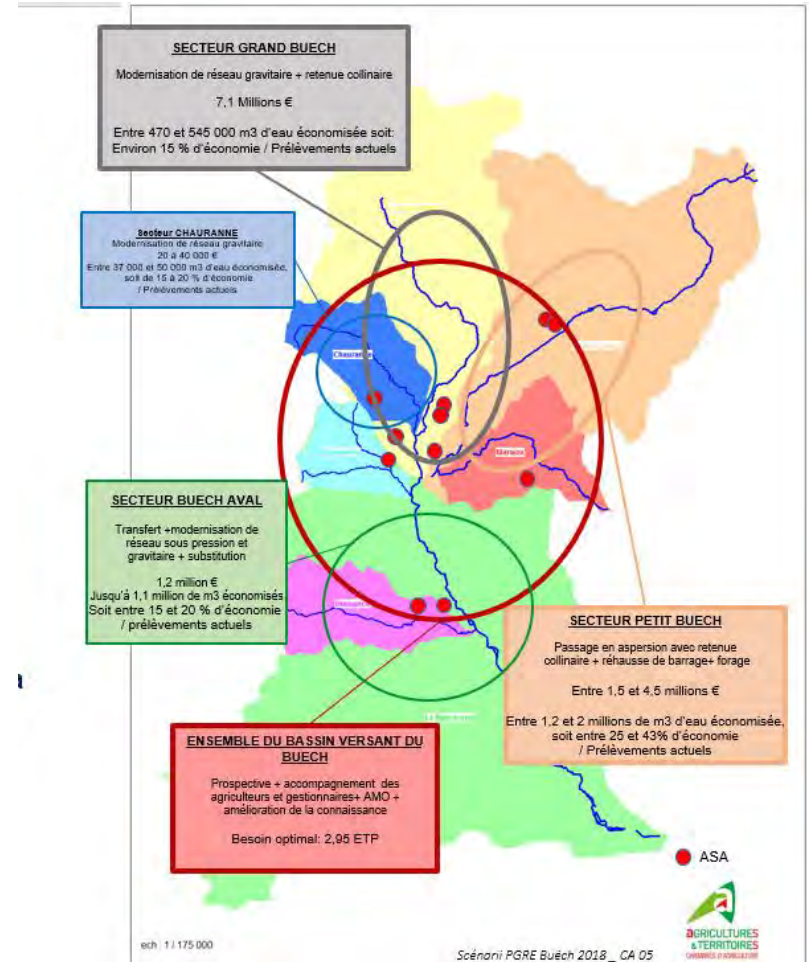
*Prise d'eau du canal de la Bâtie
Montsaléon modernisée et régulée*

Le PGRE du BUECH

❖ Volet agricole validé en décembre 2028

▪ 22 FICHES ACTIONS AGRICOLES

- 14 Fiches Action « Travaux »
- 8 Fiches Action « Animation » pour accompagner les gestionnaires,
- Fiches Action « Amélioration de la connaissance »
- Fiche action AMO



Le PGRE du BUECH

Fiches ACTIONS Agricoles BUECH

- **14 PROJETS IDENTIFIES**
- **5 réalisés** : ASAs Saint Sauveur, la Bâtie-Montsaléon, les Sétives, la Subteyte, Ribiers
- **4 en cours** : Irrigation du Buëch, Tréscléoux, la Béoux, Veynes
- **3 non engagés** et **2 abandonnés**
- ❖ Les opérations finalisées ou en cours concernent:
 - ❖ **14 ASAs sur 20**
- ❖ **4 millions d'euros de travaux engagés**
- ❖ Regroupent **3919 ha irrigables** soit **85 % des surfaces irrigables du PGRE**
- ❖ Ont générée **2,7 M m3 économisés** soit **70 % de l'objectif à atteindre du PGRE**
- ❖ **Amélioration de la connaissance des prélèvements**

REALISES
EN COURS
NON ENGAGE
ABANDONNE

Actions validées par le PGRE	Description	Avancement	Economie / eau m3
GB 1	Création d'une retenue pour l'ASA des irrigants du Buëch	PROJET EN COURS	320 000
GB 2	Travaux de modernisation globale du réseau gravitaire de l'ASA des Sétives	REALISE	520 000
PB 3	Travaux de modernisation globale du réseau gravitaire de l'ASA de La Bâtie-Montsaléon	REALISE	200 000
PB 4	Conversion partielle à l'aspersion de l'ASA de la Subteyte	REALISE	106 600
PB 5	Forage de substitution dans la nappe du Petit Buëch de l'ASA de la Béoux	PROJET EN COURS	120 000
PB 6	Mise en œuvre des actions identifiées dans le Schéma directeur des canaux de Veynes	PROJET EN COURS	350 000
PB 7	Conversion à l'aspersion de l'ASA de Champcroze et modernisation de l'ASA de Chabestan	NON ENGAGE	500 000
PB 8	Rehausse du lac de Peyssier et/ou projet de micro aspersion de l'ASA de Maraize	PARTIELLEMENT ABANDONNE	400 000
CH 9	Travaux de modernisation du réseau gravitaire de l'ASA du Moulin de St-Pierre d'Argenson	ABANDONNE	50 000
BL 10	Travaux de busage de l'ASA du grand canal de Tréscléoux	PROJET EN COURS	70 000
BAV 11	Travaux de modernisation du réseau d'aspersion de l'ASA des arrosants de la Blaisance	NON ENGAGE	25 000
BAV 12	Substituer une partie des prélèvements du torrent de Clarescombe sur l'étiage	REALISE	60 000
BAV 13	Sécurisation de l'alimentation en eau des ASA du Buëch aval (installation des 2 pompes à Lazer)	REALISE	1 000 000
BAV 14	Travaux de modernisation globale du réseau gravitaire de l'ASA de la Rochelle Fontainebleau	NON ENGAGE	100 000

En conclusion... quels constats ?

- Projets complexes à la croisée d'enjeux nombreux mobilisant une multitude d'acteurs
- Des calendriers de réalisation longs et « déconnectés » de la logique d'entreprise
- Une gouvernance des ASA « limitante » dans le système sociétal actuel – Des enjeux au delà de l'irrigation
- Des évolutions des budgets des projets liées à la l'inflation et la volatilité des prix des matériaux
- Des financements incertains malgré un système de priorisation favorable pour les territoires déficitaires (AAP FEADER avec des plafonds financiers contraints)

En conclusion... quels constats ?

- Coût important des prêts relais, indirectement imposés par le fonctionnement et les délais des financements via FEADER
- Reste à charge réel vs reste à charge théorique : 10% + intérêts + dépenses inéligibles + réfections d'aides
- Absence de visibilité claire sur le planning du FEADER complexifiant le montage de dossiers (retex du programme actuel : 2 ans de retard, un seul AAP Substitution...)
- Un système de financement inadapté aux ASA (compétence en MP + trésorerie) mais auquel seules des ASA candidatent ...
- L'outil PGRE n'a pas les leviers pour répondre à ces problématiques
- Aller vers d'autres solutions de financement / maîtrise d'ouvrage / organisation nouvelle



PGSZH

du Buëch

02

- o La stratégie zones humides sur le bassin versant

PGSZH DU BUËCH

Pourquoi?

Passer à l'action !



Synthétiser la connaissance



Sensibiliser les acteurs locaux



Définir une stratégie



Abonder le contrat de rivière



PGSZH DU BUËCH

Pourquoi?

Une diversité de zones humides



Le Buëch et ses bancs de galets



La ripisylve et les
adoux



Les lacs et leurs
abords



Les marais et les prairies humides

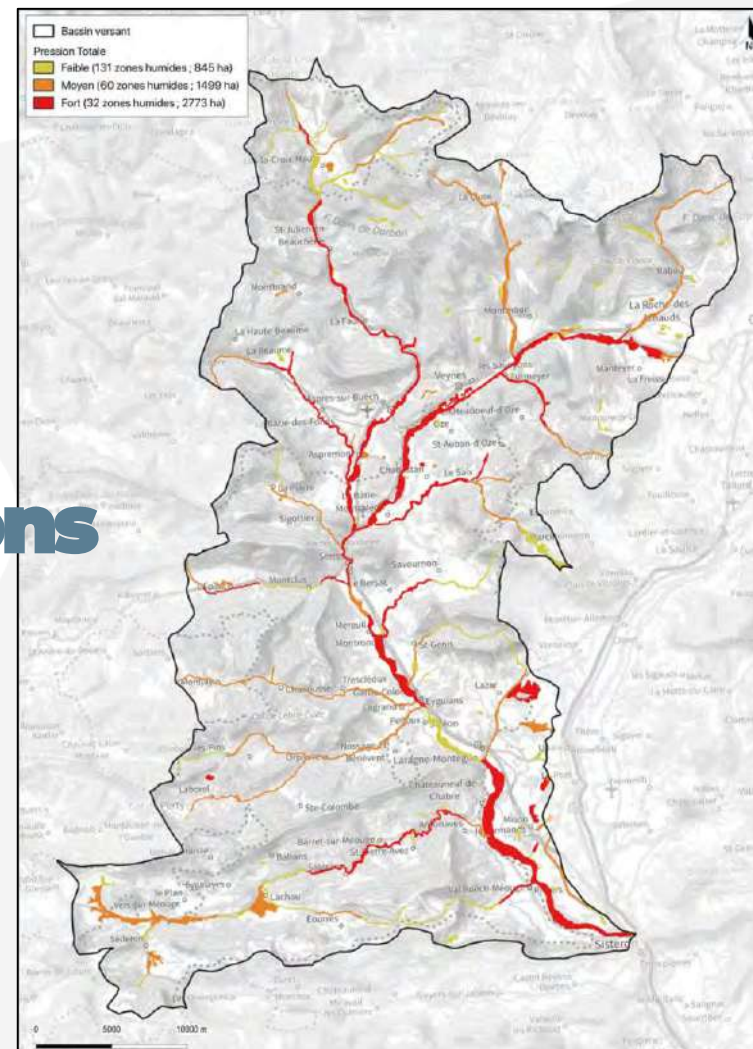
PGSZH DU BUËCH

Une méthodologie rodée



Croisement

pressions X fonctions



PGSZH DU BUËCH

Une méthodologie rodée

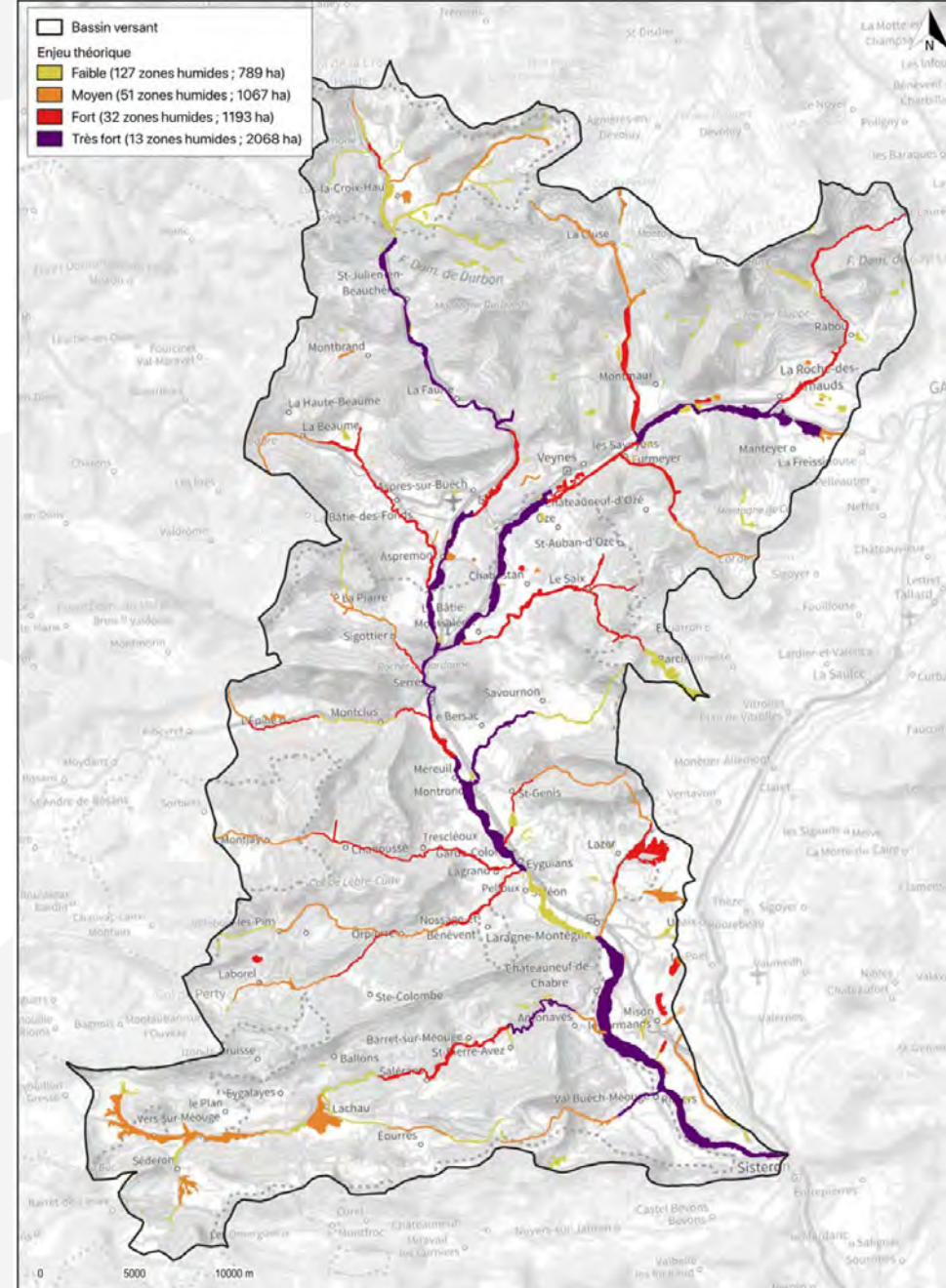
Hiérarchisation par niveau d'enjeu

5 200 Ha de ZH recensés

2 000 Ha en enjeu très fort

Importance des ripisylves

Quasi absence de mesures de gestion



PGSZH DU BUËCH

Enjeux et objectifs



ENJEUX	OBJECTIFS À LONG TERME	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
A. Fonctionnalité et intégrité des zones humides rivulaires	Des zones humides pleinement fonctionnelles constituent, le long de l'ensemble des cours d'eau, un continuum résilient vis-à-vis du changement climatique	Des peuplements végétaux rivulaires adaptés et en bon état de conservation sont présents sur l'ensemble des bords des cours d'eau larges
		Les espèces exotiques envahissantes affectant les bords de cours d'eau sont confinées, voire éliminées
		L'impact des surcreusements sur les zones humides rivulaires est effacé
		Certaines zones humides d'intérêt en bord de cours d'eau bénéficient d'une gestion à but écologique dédiée
		La fréquentation récréative sur ou aux abords des bords de cours d'eau est respectueuse de la fragilité de ces milieux
B. Fonctionnalité et intégrité des zones humides agricoles	Les zones humides maintenues ouvertes par les pratiques agricoles sont conservées et fournissent pleinement leurs services écosystémiques malgré les pressions liées au changement climatique	Les pratiques agricoles vertueuses sont soutenues et suscitent l'adhésion
		Les surcoûts induits par le maintien des services écosystémiques sont partagés
		Les infrastructures agro-écologiques (haies, lisières, murets, certains canaux, etc.) sont préservées, voire restaurées
		Les espèces exotiques envahissantes affectant les zones humides ouvertes sont confinées, voire éliminées
C. Fonctionnalité des zones humides des sources, adoux et têtes de bassin	Les zones humides des sources, adoux et têtes de bassin fournissent pleinement leurs services écosystémiques malgré les pressions liées au changement climatique	Les adoux sont préservés, voire restaurés, dans leur continuité longitudinale et latérale
		Les têtes de bassins sont activement protégées, voire restaurées
		Les têtes de bassins sont pleinement fonctionnelles dans leur capacité de rétention quantitative de la ressource en eau
D. Pertinence de la connaissance	Les ZH du territoire, leur état de conservation et leur dynamique au regard du changement climatique sont bien connus	L'état de conservation des ZH est suivi de façon à évaluer leur évolution
		La connaissance des pressions et menaces pesant sur les ZH du territoire est raisonnablement complète et régulièrement mise à jour
		Les lacunes de connaissance sont identifiées et leur comblement est pris en main (lacunes en termes de groupes d'espèces, de secteurs géographiques, de tailles de ZH, de fonctionnalité, de continuité...)
F. Qualité et appropriation de la gouvernance	La gouvernance du territoire pour la biodiversité est efficace, cohérente et partagée	La gouvernance est organisée et efficace
		Les acteurs du territoire participent activement à la gouvernance
		Les ZH sont prises en compte dans toutes les démarches réglementaires et projets
		Les richesses, fonctions et fragilités des zones humides sont connues et comprises des habitants et usagers du territoire

PGSZH DU BUËCH

Un plan d'actions hiérarchisé

3 priorités d'action



Code	Actions	Priorités
A1	Restauration-entretien des peuplements rivulaires*	2
A2	Mise en œuvre du plan de gestion sédimentaire du Buëch	3
A3	Priorisation, élaboration et mise en œuvre de plans de gestions de ZH-cibles	1
A4	Sensibilisation des usagers fréquentant les zones humides de bords de cours d'eau	2
B1	Information et sensibilisation de la profession agricole	1
B2	Mise en œuvre de dispositifs contractuels de rémunération des actions de maintien de l'ouverture des milieux	1
B3	Plan d'action IAE	2
C1	Priorisation, élaboration et mise en œuvre de travaux de gestion/restauration des adoux	1
C2	Plan d'action des têtes de bassin versant	2
D1	Rationalisation et coordination des campagnes de suivis et études	3
E1	Pilotage participatif du PGSZH	1
E2	Suivi et accompagnement réglementaire	2
E3	Dispositif de sensibilisation général aux enjeux des ZH	2
T1	Plan d'action EEE*	2
T2	Démarche foncière publique en faveur des ZH	2

PGSZH DU BUËCH

Une stratégie complète

ENJEUX	OBJECTIFS À LONG TERME	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	CODE	ACTIONS
A. Fonctionnalité et intégrité des zones humides rivulaires	Des zones humides pleinement fonctionnelles constituent, le long de l'ensemble des cours d'eau, un continuum résilient vis-à-vis du changement climatique	Des peuplements végétaux rivulaires adaptés et en bon état de conservation sont présents sur l'ensemble des bords des cours d'eau larges	A1	Restauration-entretien des peuplements rivulaires
		Les espèces exotiques envahissantes affectant les bords de cours d'eau sont confinées, voire éliminées	T1	Plan d'action EEE
		L'impact des surcreusements sur les zones humides rivulaires est effacé	A2	Mise en œuvre du plan de gestion sédimentaire du Buëch
		Certaines zones humides d'intérêt en bord de cours d'eau bénéficient d'une gestion à but écologique dédiée	A3	Priorisation, élaboration et mise en œuvre de plans de gestion de ZH-cibles
			T2	Démarche foncière publique en faveur des ZH
		La fréquentation récréative sur ou aux abords des bords de cours d'eau est respectueuse de la fragilité de ces milieux	A4	Sensibilisation des usagers fréquentant les zones humides de bords de cours d'eau
B. Fonctionnalité et intégrité des zones humides agricoles	Les zones humides maintenues ouvertes par les pratiques agricoles sont conservées et fournissent pleinement leurs services écosystémiques malgré les pressions liées au changement climatique	Les pratiques agricoles vertueuses sont soutenues et suscitent l'adhésion	B1	Information et sensibilisation de la profession agricole
		Les surcoûts induits par le maintien des services écosystémiques sont partagés	B2	Mise en œuvre de dispositifs contractuels de rémunération des actions de maintien de l'ouverture des milieux
		Les infrastructures agro-écologiques (haies, lisières, murets, certains canaux, etc.) sont préservées, voire restaurées	B3	Plan d'action IAE
		Les espèces exotiques envahissantes affectant les zones humides ouvertes sont confinées, voire éliminées	T1	Plan d'action EEE
C. Fonctionnalité des zones humides des sources, adoux et têtes de bassin	Les zones humides des sources, adoux et têtes de bassin fournissent pleinement leurs services écosystémiques malgré les pressions liées au changement climatique	Les adoux sont préservés, voire restaurés, dans leur continuité longitudinale et latérale	C1	Priorisation, élaboration et mise en œuvre de travaux de gestion/restauration des adoux
		Les têtes de bassins sont activement protégées, voire restaurées	T2	Démarche foncière publique en faveur des ZH
			C2	Plan d'action des têtes de bassin versant
		Les têtes de bassins sont pleinement fonctionnelles dans leur capacité de rétention quantitative de la ressource en eau	T2	Démarche foncière publique en faveur des ZH
			C2	Plan d'action des têtes de bassin versant
			T2	Démarche foncière publique en faveur des ZH
D. Pertinence de la connaissance	Les ZH du territoire, leur état de conservation et leur dynamique au regard du changement climatique sont bien connus	L'état de conservation des ZH est suivi de façon à évaluer leur évolution	D1	Rationalisation et coordination des campagnes de suivis et études
		La connaissance des pressions et menaces pesant sur les ZH du territoire est raisonnablement complète et régulièrement mise à jour		
		Les lacunes de connaissance sont identifiées et leur comblement est pris en main (lacunes en termes de groupes d'espèces, de secteurs géographiques, de tailles de ZH, de fonctionnalité, de continuité...)		
F. Qualité et appropriation de la gouvernance	La gouvernance du territoire pour la biodiversité est efficace, cohérente et partagée	La gouvernance est organisée et efficace	E1	Pilotage participatif du PGSZH
		Les acteurs du territoire participent activement à la gouvernance	E2	Suivi et accompagnement réglementaire
		Les ZH sont prises en compte dans toutes les démarches réglementaires et projets	E3	Dispositif de sensibilisation général aux enjeux des ZH
		Les richesses, fonctions et fragilités des zones humides sont connues et comprises des habitants et usagers du territoire		

PGSZH DU BUËCH

Des fiches actions détaillées



Un guide pour l'action

15 actions détaillées à mettre en œuvre sur 10 ans

1 notice de gestion sur un secteur emblématique : la Garenne

Une dynamique relancée : Garenne et marais des Iscles

Des actions intégrées au contrat rivière Buëch

A3	Priorisation, élaboration et mise en œuvre de documents de gestion de ZH-cibles
Enjeux et objectifs associés	
Enjeu(x) concerné(s) :	Fonctionnalité et intégrité des zones humides rivulaires
Objectifs à long terme :	Des zones humides pleinement fonctionnelles constituent, le long de l'ensemble des cours d'eau, un continuum résilient vis-à-vis du changement climatique
Objectifs opérationnels :	Certaines zones humides d'intérêt en bord de cours d'eau bénéficient d'une gestion à but écologique dédiée
Contexte et démarches existantes	
La définition et la mise en œuvre d'actions de gestion et de restauration adaptées et efficaces sur les différentes zones humides du territoire est une démarche fondamentale pour maintenir, voire améliorer, l'état et les fonctionnalités des zones humides du bassin. Pour ce faire, l'élaboration et le déploiement de documents de gestion spécifiques peuvent être justifiés sur certaines zones humides. Un certain nombre de sites potentiellement intéressants pour déployer cette démarche a été discuté lors du Comité de Pilotage consacré à la stratégie (janvier 2025) : ancienne pisciculture de Lus, pourtour du lac de Lazer, Adoux de la Garenne à Aspremont... Cependant, ces discussions n'ont pas permis de dégager une liste ferme, les cas étant très différents les uns des autres et les connaissances actuelles ne permettant pas d'améliorer une liste conséquente : si les adoux de la Garenne vont faire l'objet d'une notice de gestion dès 2025, dans le contexte conflictuel et le stand-by actuel des dossiers administratifs de l'ancienne pisciculture, travailler à un document de gestion semble prématuré ; pour ce qui est des pourtours du lac de Lazer, ceux-ci restent intéressants (d'une part, car il s'agit d'un hot spot pour le surneur à ventre jaune, et d'autre part, parce qu'EDF, propriétaire important sur le secteur, a contacté le CEN et pourrait être porteur d'actions : il y a donc des opportunités à saisir ici) mais le projet est encore en construction. Globalement, il est donc impossible en l'état actuel des connaissances de lister une série de zones humides à traiter par l'élaboration de documents de gestion, faute de connaissances et du fait de blocages ou de la limitation de l'avancement de certaines démarches. Dans ces conditions, l'objet de la présente fiche est de clarifier la logique et les étapes de la démarche qu'il faudra suivre dans les années qui viennent afin de se doter d'une politique de gestion de sites rationnelle et efficace. Le choix des zones humides concernées et le processus d'élaboration de documents de gestion doit s'appuyer sur des éléments de l'état des lieux multicritère. Pour cela, le travail d'état des lieux et de hiérarchisation des zones humides du bassin versant du Buëch du présent PGSZH peut servir de base, dans la mesure où il a mis en évidence 4 niveaux d'enjeu sur les 223 ZH connues, dont 45 zones humides d'enjeu fort à très fort (voir la liste en annexe du Tome 1 du PGSZH). Toutefois, comme expliqué dans la méthodologie, ce travail de hiérarchisation s'appuie sur des données limitées, tant au niveau de la caractérisation des fonctions des zones humides qu'en termes d'identification des pressions et menaces. Il est par conséquent capital de faire preuve de précautions dans l'interprétation des résultats de la hiérarchisation, et nécessaire d'investir le temps et les fonds nécessaires pour réaliser une hiérarchisation plus précise, spécifiquement adaptée aux problématiques ciblées par la présente fiche. Dans ces conditions, afin de rationaliser la démarche de gestion des zones humides, il est nécessaire d'en passer par un étape de travail complémentaire, sur la base de prospections de terrain, basée sur le dégrossissage opéré par la première hiérarchisation en 4 niveaux d'enjeu. Seul un tel travail de terrain permettra d'identifier les zones humides sur lesquelles il apparaît opportun de mettre en place des documents de gestion, dès lorsqu'on estime qu'une action publique est nécessaire à la préservation de la zone humide sur le long terme et au maintien de ses fonctions. Deux types de documents de gestion pourront ensuite être déployés, selon les cas : • Un plan de gestion est un document complet (~150-200 pages) qui détaille une stratégie de gestion écologique adaptée spécifique pour un site naturel donné : état des lieux, enjeux, objectifs, budget prévisionnel, planning détaillé... Il est déployé sur le long terme, généralement 10 à 20 ans, avec des révisions intermédiaires. Il s'appuie sur des expertises détaillées réalisées par une équipe complète de spécialistes (botaniste, fauniste, hydrologue, géologue...) ainsi qu'une importante concertation multipartenariale avec les acteurs du territoire. Il est généralement mis en place sur des sites naturels à forts enjeux écologiques • Une notice de gestion est un document synthétique (~5-10 pages) qui permet de donner un cadre de gestion simplifié pour un site naturel, sur des périodes généralement courtes (5 ans maximum), sur la base d'un travail d'expertise généraliste rapide (une à deux journées de terrain) et relativement succinct. Elle est généralement mise en place sur des sites de petite taille, d'apparence relativement homogène, présentant des enjeux présentés comme moindres. Dans la pratique, la notice de gestion peut aussi être choisie par défaut, lorsqu'un maître d'ouvrage ne dispose pas de moyens financiers suffisant pour engager un plan de gestion.	

PGSZH Buëch – Tome 2 : Stratégie et plan d'actions
(Gereco, 2025)

16

C1	Priorisation, élaboration et mise en œuvre de travaux de gestion/restauration des adoux
Enjeux et objectifs associés	
Enjeux concernés :	Fonctionnalité des zones humides des sources, adoux et têtes de bassin
Objectifs à long terme :	Les zones humides des sources, adoux et têtes de bassin fournissent pleinement leurs services écosystémiques malgré les pressions liées au changement climatique
Objectifs opérationnels :	Les adoux sont préservés, voire restaurés, dans leur continuité longitudinale et latérale
Contexte et démarches existantes	
Parmi l'ensemble des 223 zones humides connues sur le territoire, 29^a appartiennent à une typologie à part entière : les adoux. Dans la littérature récente, les adoux sont associés aux rivières à fort transport sédimentaire des Alpes du Sud. Ils désignent alors une exurgence de la nappe phréatique ou de sources formant un cours d'eau présentant des caractéristiques de débit, de températures relativement constantes sur l'année, mais propres à chaque zone climatique (alpine, méditerranéenne, etc.). Ces annexes hydrauliques, situées en marge de la rivière et alimentées par des résurgences, sont de formidables réservoirs biologiques. Ils constituent des zones de reproduction et de refuge pour de très nombreuses espèces aquatiques. L'enjeu écologique concernant les adoux est de taille, puisque ces zones sont indispensables à la sauvegarde de nombreuses espèces dont certaines d'intérêt patrimonial (Écrevisse à pieds blancs, Truite fario, Chabot, Campagnol amphibie, Agrion de mercure et Agrion bleuisseant, etc.). Par ailleurs, les adoux du Buëch permettent en étiage un apport d'eau fraîche et de qualité dans une rivière qui souffre de plus en plus de la sécheresse. L'importance de la préservation de ces milieux conjugué à leur vulnérabilité ont conduit à les faire figurer au sein de différents programmes de gestion et de protection des milieux aquatiques sur le bassin du Buëch : contrat de rivière, Natura 2000 et PDGP. Bref historique des principales actions menées sur les adoux du Buëch : Les adoux sont notamment ciblés dans le Contrat Rivière 2008-2017 par diverses actions dont plusieurs du volet B « Mettre en œuvre une gestion équilibrée du cours d'eau », notamment B1.4 : « Étude approfondie et suivi des adoux », B1.5 : « Développement d'une gestion foncière et réglementaire pour garantir la pérennité de la fonctionnalité des adoux » et B1.6 : « Travaux de restauration des fonctionnalités piscicoles de certains adoux ». • Dans le cadre de cette dernière action, plusieurs tranches de travaux de restauration ont été engagées entre 2009 et 2011 au niveau d'au moins 9 adoux. Les types de travaux réalisés sont : enlèvement d'embâcles, pose de seuils rustiques, restauration de tracé naturel, désenvasement, création de caches et pose de blocs. • En outre, une étude spécifique, menée en 2008 (intégrant pour partie l'action B1.4), a permis de réaliser un diagnostic précis de ces adoux. Ce diagnostic, qui concerne 23 adoux du Buëch, a abouti à des préconisations de gestion et d'acquisition foncière ainsi que des mesures de suivi des adoux. • En 2013, un chantier de restauration de la berge de l'adoux de Fontenil a été réalisé dans le cadre d'un chantier international (Village des Jeunes) inscrit dans un contrat Natura 2000 afin de réhabiliter 700 m de linéaire de l'adoux qui avait été capturé par le Buëch suite à une crue importante. • En 2014, une étude a été menée par M. Garcin lors d'un stage de M2 dans le cadre du contrat Natura 2000 « Buëch » afin d'améliorer les connaissances sur les adoux et élaborer un protocole de suivi. Un diagnostic et une cartographie de 10 adoux ont été réalisés, incluant des mesures de débits, des mesures physico-chimiques et une synthèse des suivis biologiques. Les adoux de Garenne et de Baumette ont été plus spécifiquement suivis afin d'évaluer l'effet des adoux sur le Buëch en termes de débit et température. • Plus récemment, un rapport sur la diversité biologique et la caractérisation fonctionnelle des adoux des Alpes de Sud a été produit par MIRE et le CEN PACA (2019-7). Ce rapport a par ailleurs contribué à l'édition d'un guide de gestion des adoux par le CEN PACA (2020-7). La présente fiche action a pour ambition de proposer un panel d'interventions, tenant compte des études et travaux déjà conduits ces dernières années sur les adoux du Buëch, en les priorisant afin de préserver l'intégrité de ces milieux fragiles.	

* L'adoux de la Fontaine saïée complète la liste des 28 adoux mis en évidence et figurés dans la couche de 2014

PGSZH Buëch – Tome 2 : Stratégie et plan d'actions
(Gereco, 2025)

33

03



RIPISYLVE & RENOUÉE

Campagne 2025

- o Entretien annuel de la ripisylve
- o Arrache renouée sur le St Marcellin



RIPISYLVE

ENTRETIEN ANNUEL

La campagne 2025 bat son plein



EN BREF

- 12 cours d'eau entre mi novembre 2025 et fin janvier 2026
- 10 communes
- 93K€ HT



Torrent de l'Eycharenne, St Julien

Réouverture d'un chenal : • Intervention manuelle de l'équipe
Travaux & Environnement



RENOUÉE

INTERVENTION À VEYNES

De l'éradication à la recolonisation ?

HISTORIQUE :

- Travaux en 2013 : 230 000 € - 134 massifs
- Suivi annuel jusqu'en 2020
- Large succès des interventions
- 1 massif relictuel sur le rif de Saint Marcellin
- 2025 : crues répétées du rif et érosion des massifs

Constat à l'automne 2025 :

→ **Fort risque de contamination pour le Petit Buëch**



Interventions en urgence sur le rif Saint Marcellin

ETAT DES LIEUX DE L'INVASION DU RIF :

- **8 massifs** recensés depuis l'aval du pont de la D994B
- Massif amont représente environ **400m³** contaminés

DÉPLOIEMENT DES ACTIONS D'URGENCE :



OBJECTIF ? AGIR VITE ET BIEN !

- intervenir avant les crues d'automne
- intervenir avant le **15 novembre**
(interdiction réglementaires d'activité en cours d'eau)

RENOUÉE

INTERVENTION À VEYNES

Une petite immersion !



Arrachage manuel : chercher la renouée dans la botte d'embâcle

Chantier d'urgence : aux grands maux les grands remèdes



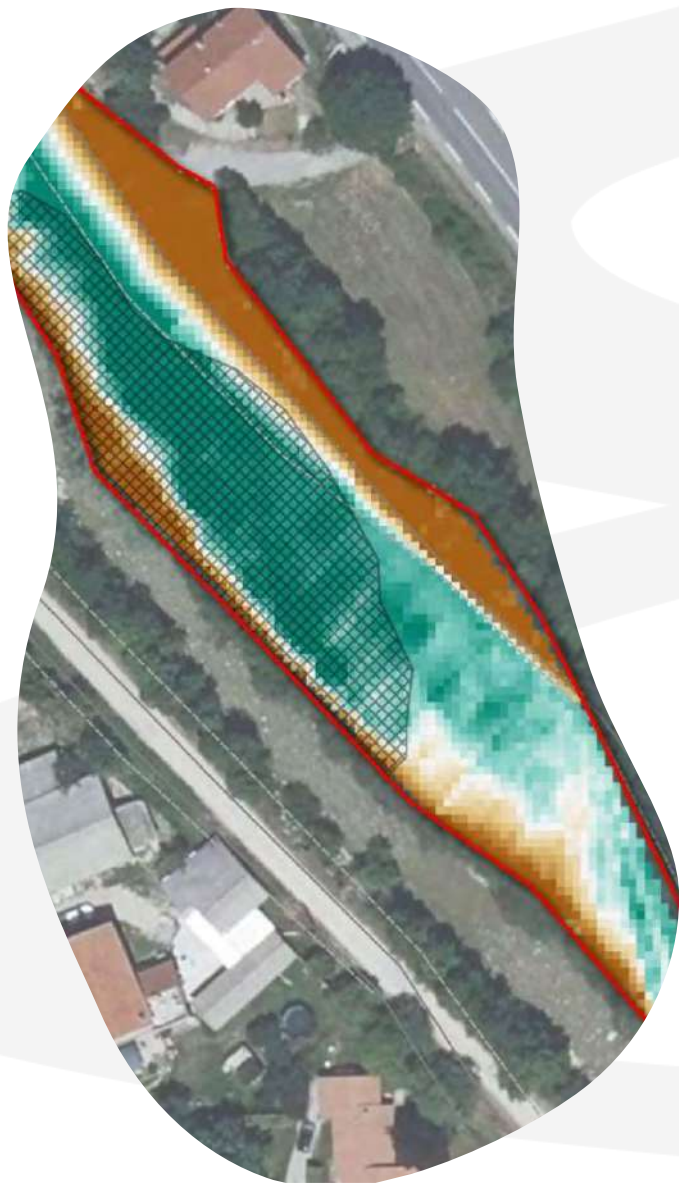


PAPI

DU BUËCH

Point d'étape

04



ACTIONS en cours

SÉDERON

ÉTUDE HYDROLOGIQUE

Conclusions :

- peu de sites envisageables pour faire de la rétention
- Volume disponible faible (pente du bassin versant)
- Efficacité limitée Impact agricole fort
- Coûts de réalisation très élevés

→ **Solution proposée : protections rapprochées**

→ **Action de diagnostic de réduction** de la vulnérabilité engagée en octobre 2025 avec l'aide du Fonds Vert Drôme

premières visites le 25 et 26 novembre 2026

→ *Suite travaux par les particuliers (PAPI complet)*



Point d'étape

Dossiers réglementaires :

- *K/K : pas soumis à Etude d'impact*
- *Autorisation environnementale (DLE/EDD)*
- *DUP*

Travaux :

- *Dépollution secteur DPF (Février – Mai 2026)*
- *Travaux globaux à partir de fin 2026*

Maîtrises d'œuvre :

Lancement des consultations

- *Dépollution : amont du pont rive gauche*
- *Travaux globaux*

Démarche foncière :

- *Première phase d'acquisition en cours (délai préemption SAFER)*
- *Seconde phase à venir courant février*
- *Dernière phase : Avril*
- *Expropriation pour les autres*

Suite dans le PAPI complet :

→ **Maîtrise d'œuvre et travaux**

Action 6.3 – Secteurs prioritaires

montant total de 553 000 € (32 % du montant prévisionnel du PAPI) :

La Roche des Arnauds

- *Petit Buëch amont* : étude hydraulique pour déterminer le rôle des ouvrages
- *AVP engagée* pour secteurs ponts (RD994 et SNCF) et aval (seuil et stade)

Veynes – Petit Buëch-Béoux

- *Abandon du classement de la digue de Veynes le long du PB*
- *EDD digue de la Béoux* (consultation réalisée)

Suite dans le PAPI complet :

→ **Poursuite** de l'étude d'aménagement à La Roche des Arnauds et plan de gestion + EDD sur la Béoux



PAPI d'intention **Bilan**

BILAN

PAPI D'INTENTION

Rappel des objectifs

- **Clarifier la gouvernance** pour définir la maîtrise d'ouvrage travaux et **valider leur financement**
- **Identifier et prioriser les secteurs** pour prévoir un programme de travaux réaliste
- **Réaliser les études préparatoires** sur ces secteurs prioritaires en estimant le coût des travaux et en réalisant les dossiers réglementaires pour que ces travaux puissent être engagés dès la labellisation du PAPI complet
- En parallèle, mettre en place un **système de suivi et d'alerte** adapté



BILAN

OBJECTIFS DU PAPI D'INTENTION

Clarifier la gouvernance pour définir la maîtrise d'ouvrage travaux et valider leur financement

- **Transfert de la compétence GEMAPI** (fin 2021)
- Planification pour assurer une maîtrise financière : Pacte financier : **programme pluriannuel d'investissement sur 3 ans**
- **Gouvernance spécifique** : Pacte décisionnel avec 3 niveaux de comités pour le suivi des actions structurantes



BILAN

OBJECTIFS DU PAPI D'INTENTION

Identifier et prioriser les secteurs pour prévoir un programme de travaux réaliste

- Identification de 30 secteurs prioritaires
- 10 secteurs en priorité A sur lesquels des études d'aménagements ont été engagées

Réaliser les études préparatoires sur ces secteurs prioritaires en estimant le coût des travaux et en réalisant les dossiers réglementaires pour que ces travaux puissent être engagés dès la labellisation du PAPI complet

- Stratégie par secteurs
- Privilégier actions milieux et risques
- Avancement du projet sur la Faurie
- Définition des projets d'aménagement

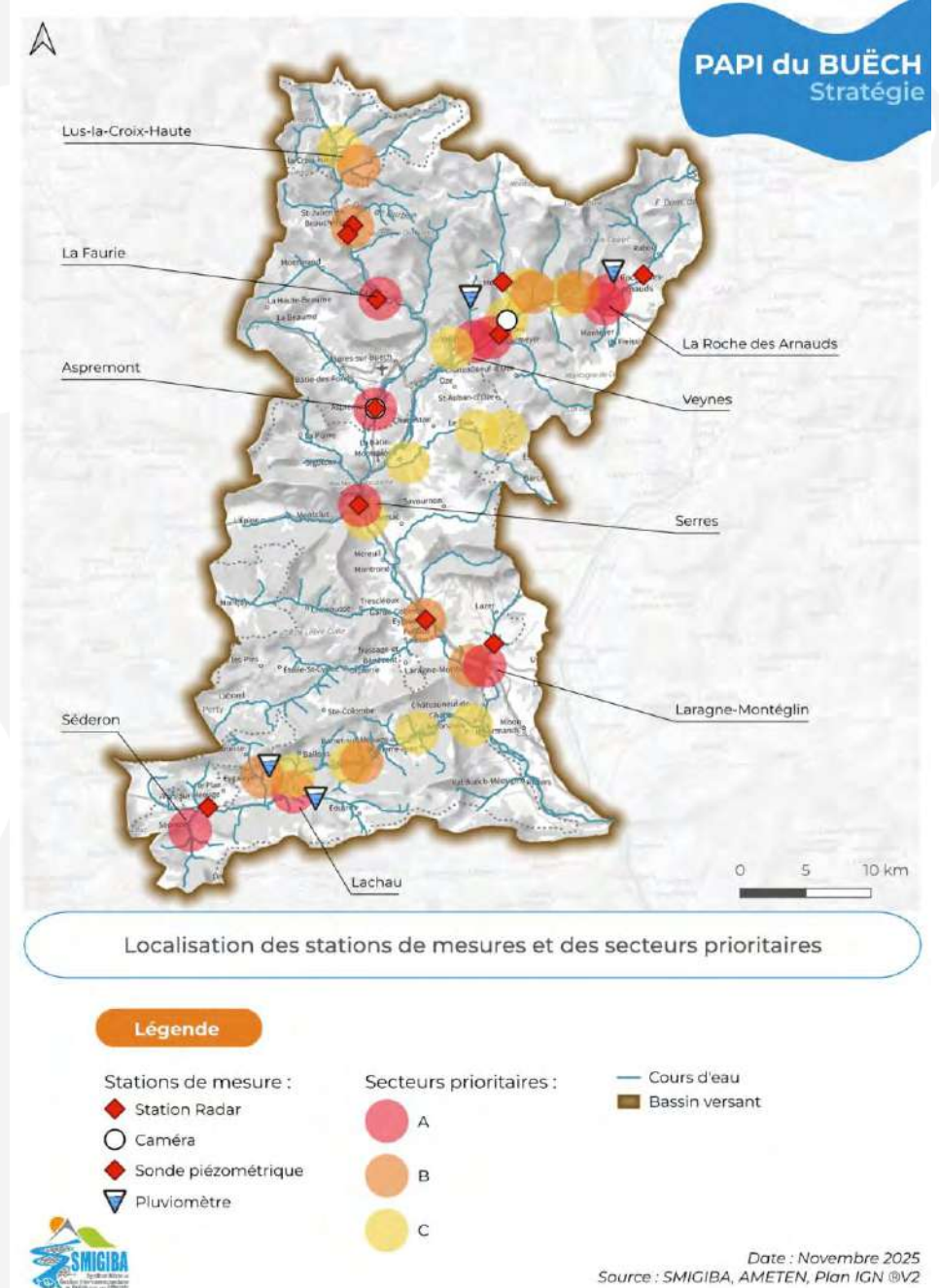


BILAN

OBJECTIFS DU PAPI D'INTENTION

En parallèle, mettre en place un système de suivi et d'alerte adapté

→ Déploiement de 15 stations de suivi en amont des principaux secteurs à enjeux





PAPI complet Diagnostic

PAPI COMPLET

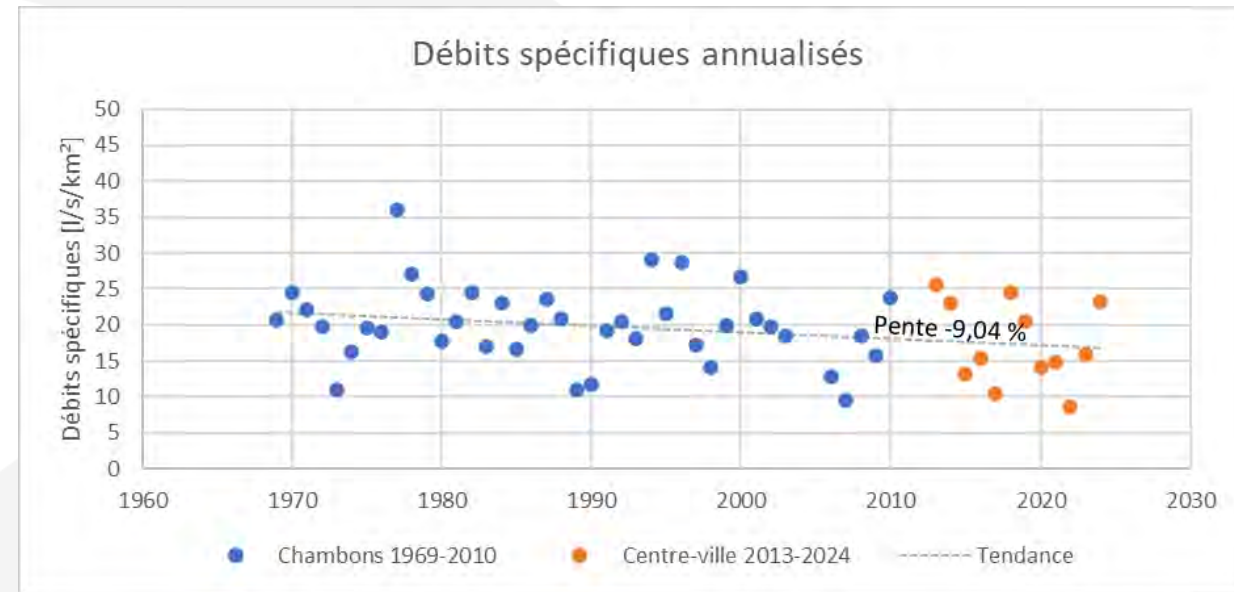
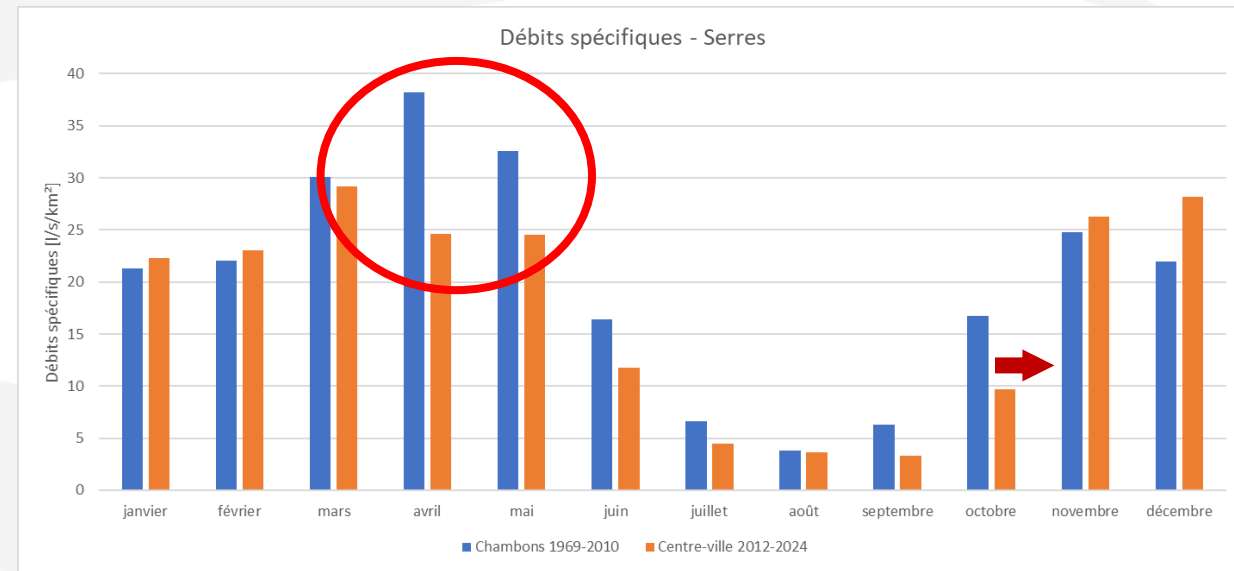
DIAGNOSTIC

Hydrologie :

- disparition des crues de fonte
- Décalage des crues d'automne vers décembre
- Tendance vers moins de précipitations

Besoins

- Analyse hydrologique pour évaluer les évolutions possibles avec le changement climatique



PAPI COMPLET

DIAGNOSTIC

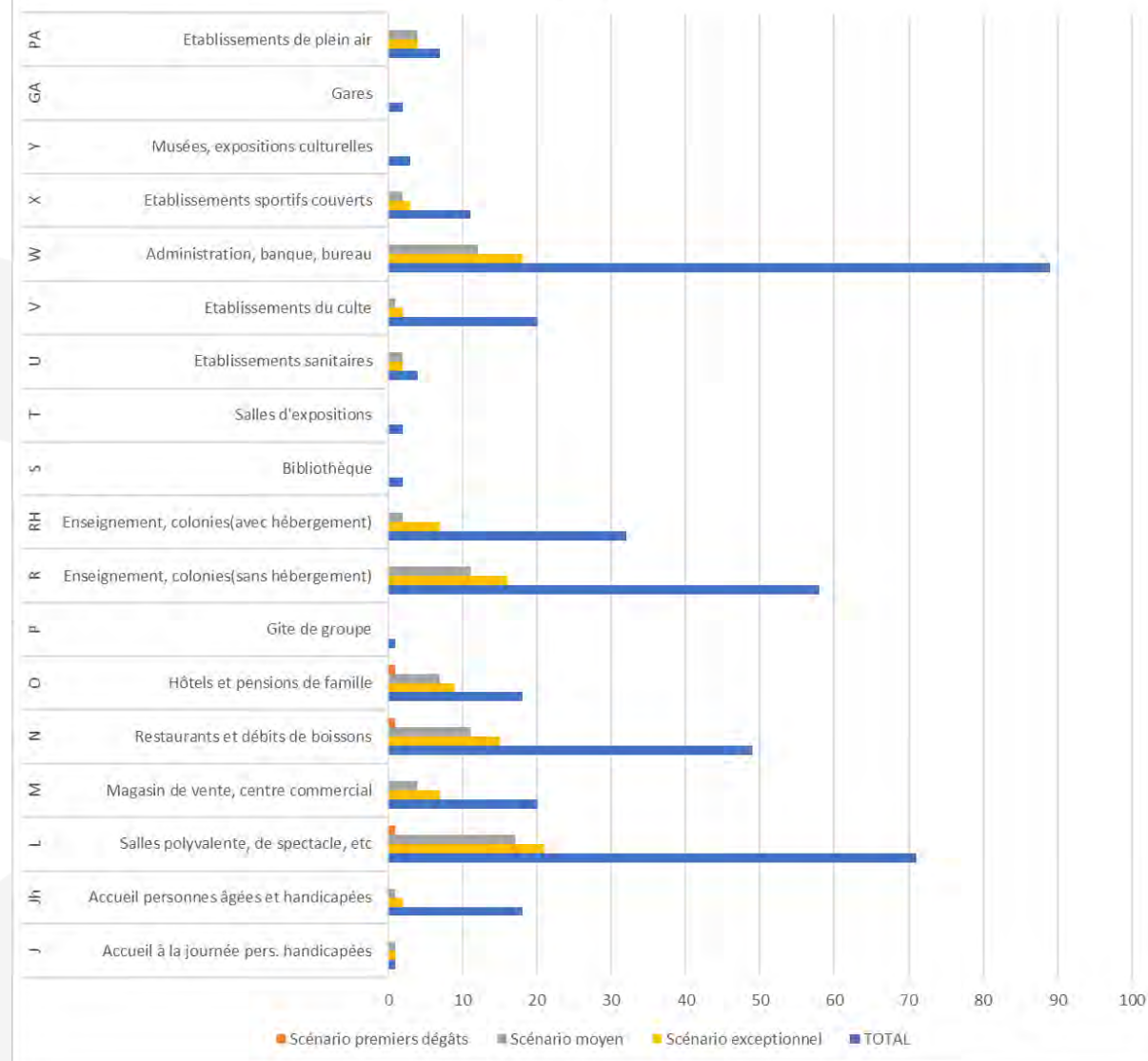
Mise à jour des enjeux sur la base des scénarios demandés

- Population exposée/bâti : événement moyen
 - 3400 personnes / 21 900 habitants BV (15%)
- Recensement des ERP :
 - premiers dégâts : 3 ERP
 - événement moyen : 75 ERP
 - événement exceptionnel : 107 ERP

Besoins

- Intégrations dans les PCS de mesures spécifiques pour ces établissements et pour la population exposée

Exposition au risque inondation par type d'ERP - ensemble du bassin versant du Buëch



PAPI COMPLET

DIAGNOSTIC

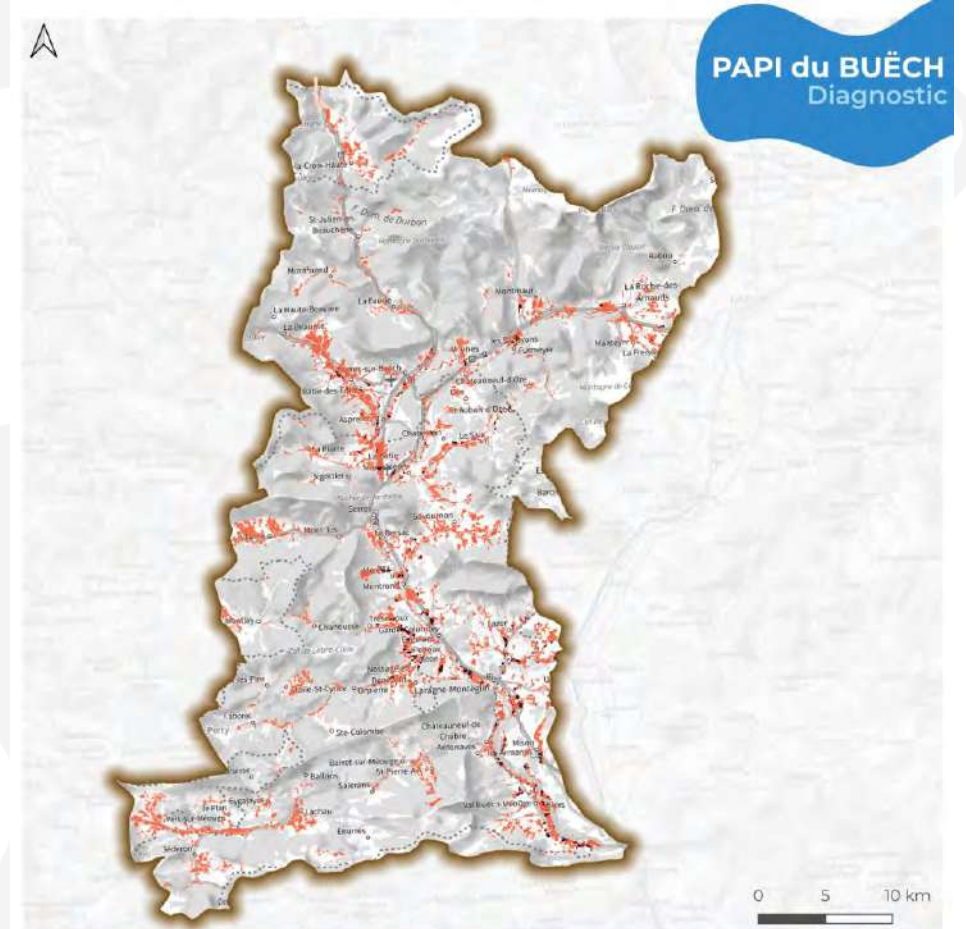
Parcelles agricoles

- sur 20 000 ha (hors estives et landes) : par exemple pour l'événement moyen : 9 650 ha impactés
 - 650 ha en potentiel agronomique très fort
 - 8300 ha en potentiel agronomique fort
 - 700 ha en potentiel agronomique intermédiaire

Réseaux de transport et routes

Compléments

- Formations/appui technique pour accompagner les agriculteurs riverains en particulier dans les secteurs les plus exposés



Potentiel agronomique des parcelles en fonction de la pente, de l'accès à l'irrigation et des cultures réalisées, pouvant être impactées par l'aléa TI

Nature des terres		Irrigation	
		Terres irriguées	Terres non irriguées
Terres mécanisables	Terres labourables et vergers/vignes	Très fort potentiel	Fort potentiel
	Prairies naturelles fauchées	Fort potentiel	Fort potentiel
Terres non mécanisables	Prairies naturelles pâturées	Fort potentiel	Potentiel intermédiaire
	Parcours / surface pastorale	Potentiel intermédiaire	Potentiel modéré

PAPI COMPLET

DIAGNOSTIC

Urbanisme :

- 27 PLU (90% population territoire)
- 29 communes au RNU
- 6 communes avec cartes communales

PPRN (60% de la population) :

- 9 PPRN approuvés
- 2 PPRN prescrits (au stade enquête publique)

Gestion de crise :

- les 4 EPCI travaillent sur les PICS
- Obligation d'avoir un PCS : 100% des communes
- 8 PCS approuvés



Date : Novembre 2025
Source : SMIGIBA, GeoMas, DDT05, Plan IGN ©V2

PAPI COMPLET

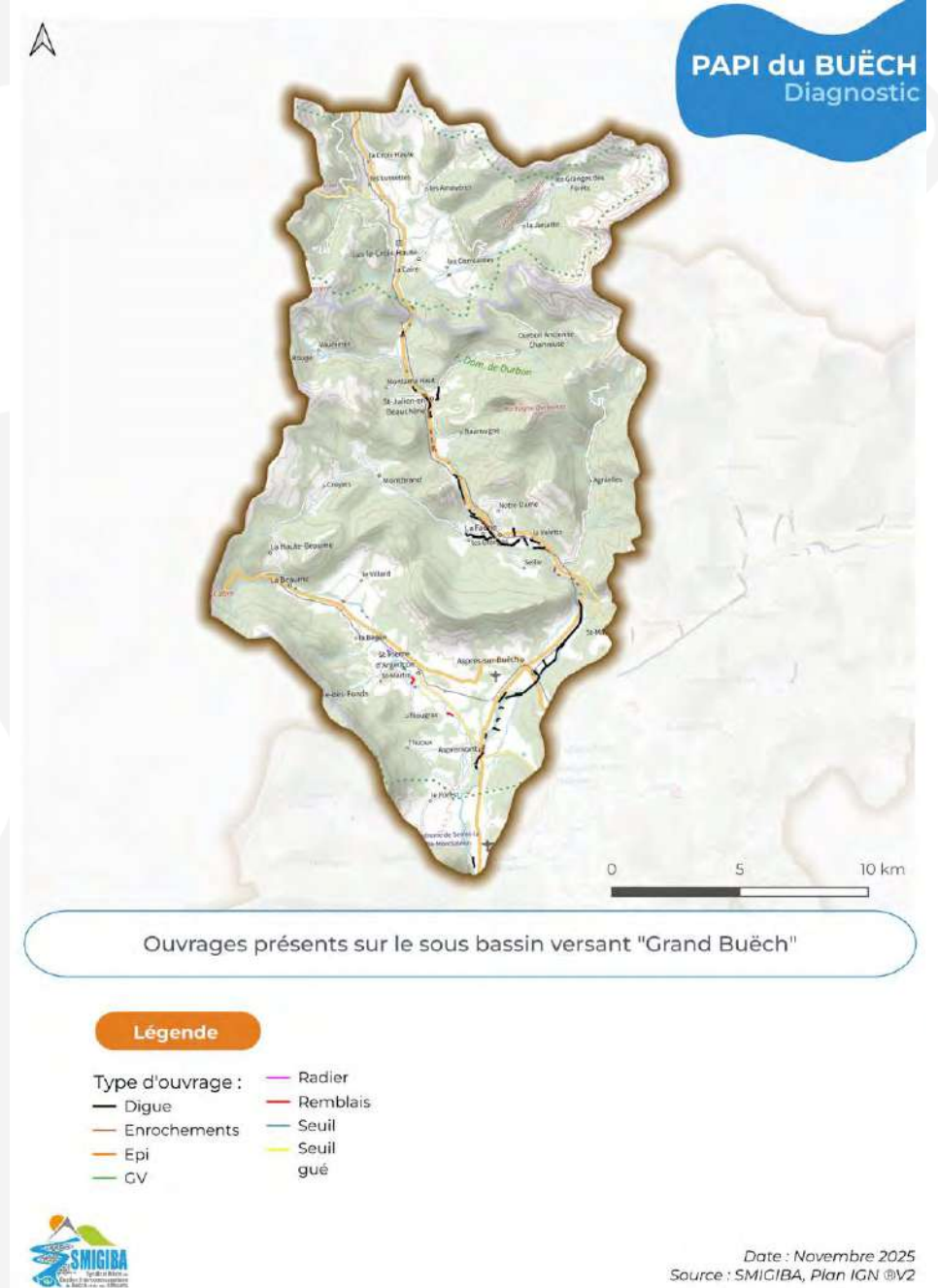
DIAGNOSTIC

Ouvrages

- recensement des ouvrages (444 ouvrages)
- identification de leur rôle et des enjeux protégés (linéaire dans les secteurs prioritaires : 31,2 km)
- état général plutôt dégradé

Besoins

- Engager les travaux sur les premiers secteurs prioritaires
- Classer les systèmes d'endiguements identifiés



PAPI COMPLET

DIAGNOSTIC

Dispositifs de surveillance

- 15 stations installées par le SMIGIBA durant le PAPI d'intention
- 1 station suivie par la DREAL SPC GD
- 1 station EDF

A poursuivre :

- Stations SMIGIBA ne sont pas dans l'Hydroportail
- Suivi et maintenance compliquée du réseau par manque de temps
- en cours de changement suite recrutement technicienne
- Besoin de suivi météorologique plus précis (cf. orages très localisés)





PAPI complet **Stratégie**

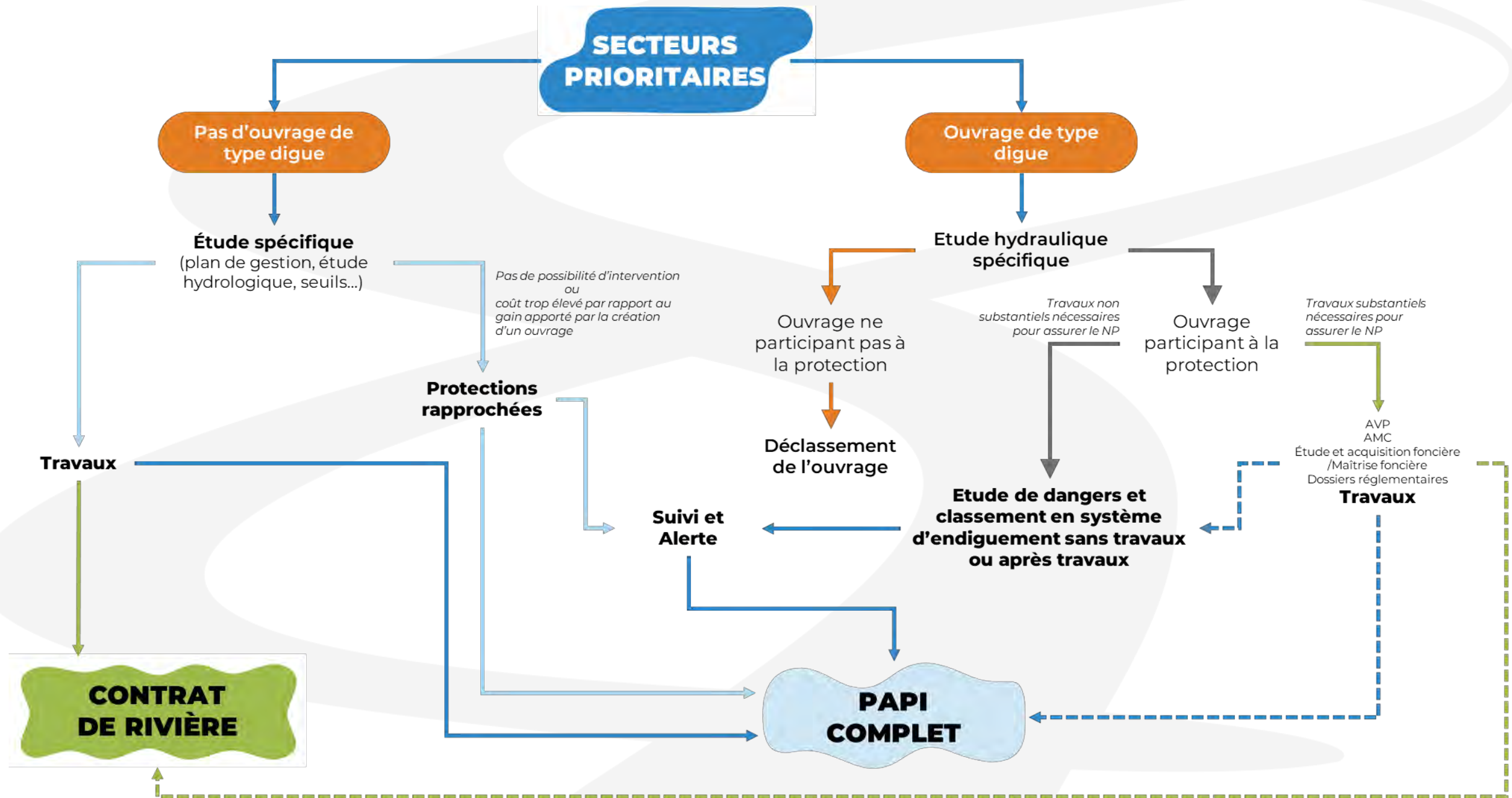
Répartition spatiale et temporelle

- **A l'échelle sur les cours d'eau principaux du bassin versant :**
 - Apporter une réponse rapide au manque de connaissances et d'outils de surveillance notamment par le développement d'un système de suivi
- **Au niveau des secteurs prioritaires :**
 - Mettre en œuvre des opérations de gestion intégrée
- **A l'échelle du bassin versant :**
 - Sensibiliser, informer aux risques naturels et organiser la mise en sécurité
 - Organiser une gouvernance compatible avec la stratégie définie et la mobilisation des moyens nécessaires par une programmation pluriannuelle
- **Sur une échelle temporelle**
 - Répartir les actions sur la durée du PAPI avec un bilan à mi-parcours
 - Projection au-delà du 1^{er} PAPI complet

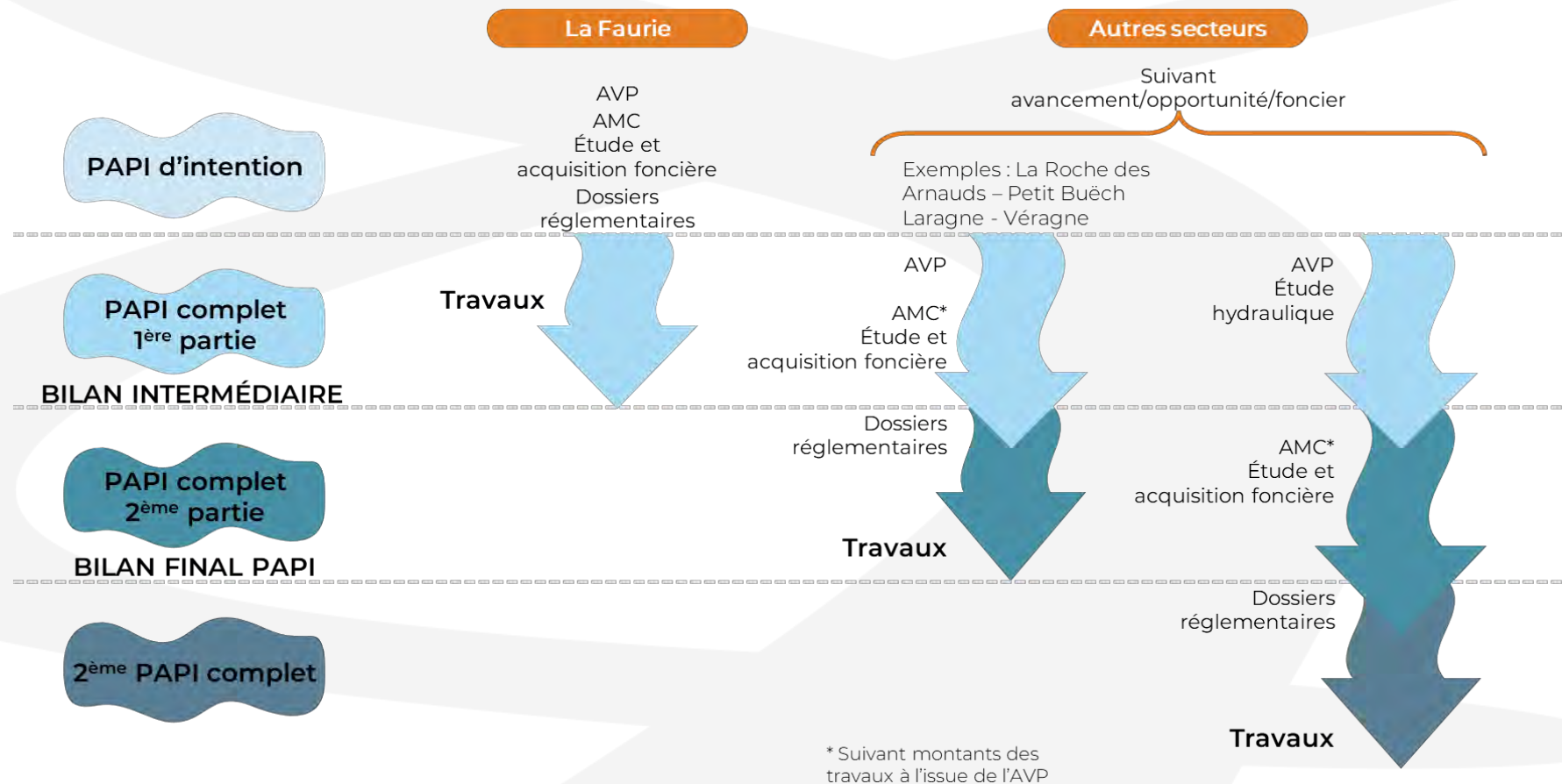
OBJECTIFS

1) Intervenir sur les secteurs prioritaires par :

- La réalisation d'un programme de travaux réaliste, pensé pour être échelonné
- La mise en place de protections rapprochées sur les secteurs où les interventions sont trop coûteuses ou en l'absence d'ouvrages
- L'intégration de solutions fondées sur la nature



PAPI COMPLET STRATÉGIE

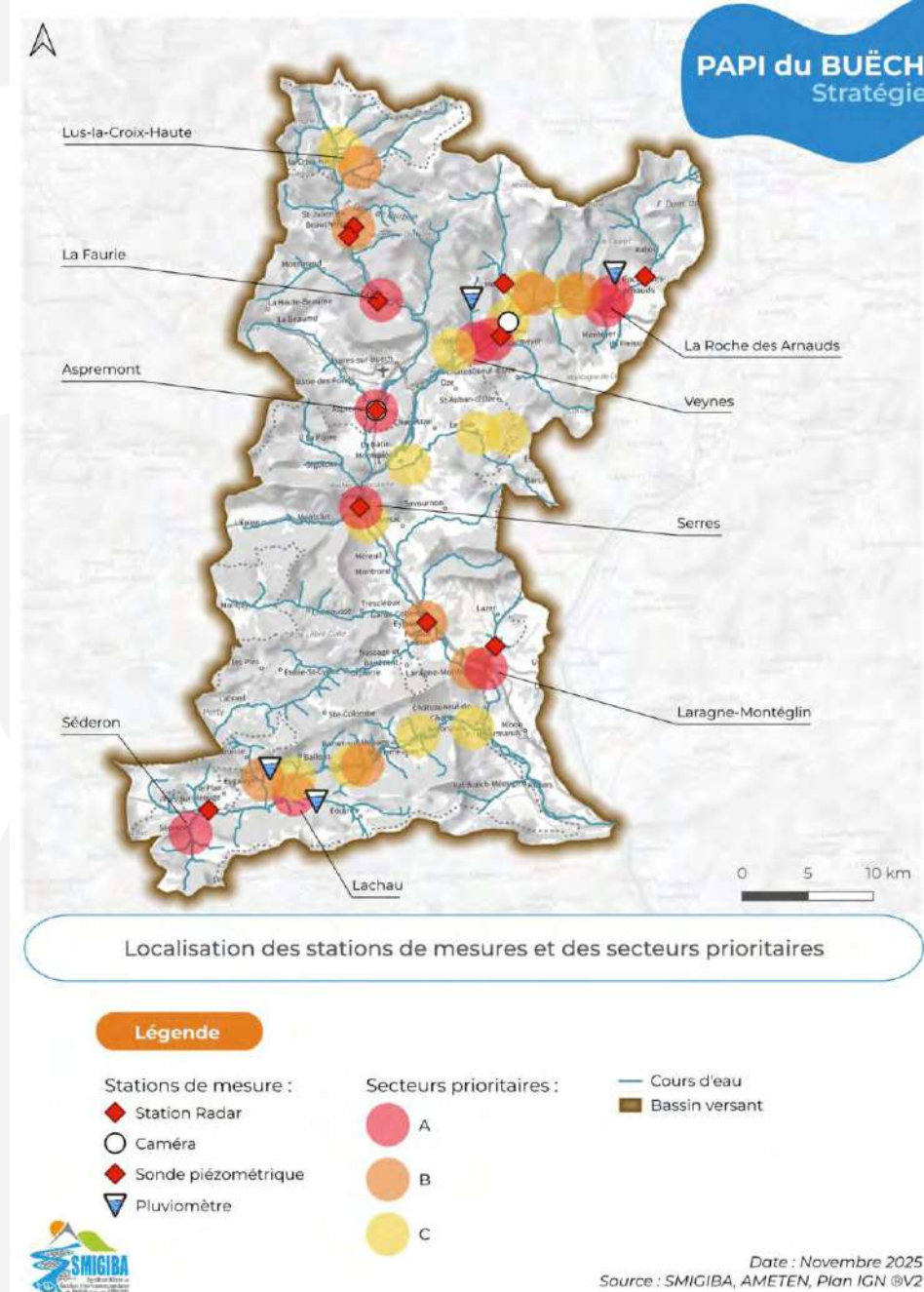


PAPI COMPLET STRATÉGIE

OBJECTIFS

2) Prévenir et alerter par :

- La poursuite du déploiement des outils de suivi des hauteurs et de pluviométrie
- Le calibrage des stations de mesures
- La définition de seuils d'alerte
- L'opérationnalité du SDAL
- Le travail auprès des communes et des EPCI pour l'élaboration des PCS



OBJECTIFS

3) Informer et sensibiliser par :

- La production d'outils pédagogiques (guide du riverains, articles sur le site internet...)
- L'organisation d'événements pédagogiques auprès des scolaires et du grand public

4) Améliorer la connaissance par :

- La poursuite d'études du fonctionnement des cours d'eau
- Le suivi morphologique des torrents
- Les études et les suivis des ouvrages de protection contre les inondations
- Une étude sur l'historique des digues et de l'implantation des populations dans les vallées du territoire
- La définition des impacts du changement climatique sur les cours d'eau du bassin versant

PAPI COMPLET

MAÎTRISE DES DIFFICULTÉS

Maîtriser les dépenses

- Plan de financement anticipé
- Échelonnement du travail suivant les secteurs
- Bilan intermédiaire avec avenants selon avancement
- Penser les actions au-delà du PAPI complet (2ème PAPI)

Intégrer les enjeux environnementaux

- Allier la protection contre les inondations à restauration d'espaces naturels
- Lien entre les actions du PAPI et du contrat de rivière

Maîtriser le foncier

- Définition d'une stratégie en particulier pour mettre en œuvre les solutions fondées sur la nature

PAPI COMPLET

MAÎTRISE DES DIFFICULTÉS

Impliquer les acteurs locaux pour la gestion de crise

- Appuyer les EPCI/communes dans la mise en place de leurs PiCS/PCS du point de vue de l'inondation
- Être engagé de la gestion de crise dans et en dehors des systèmes d'endiguements

Mobiliser le public

- Acceptation des projets
- Développer la culture du risque

PAPI COMPLET

RÉTROPLANNING

Validation de la stratégie : conseil syndical du 18/12/26

- Finalisation de la **note environnementale** : janvier 2026
- Finalisation du **diagnostic** : janvier 2026
- Travail sur le **programme d'actions** : janvier 2026

Présentation du programme d'actions : comité de rivière
en Février 2026 (Visio)

Dépôt du dossier de PAPI complet : avril 2026





TRAVAIL PARTICIPATIF

**Sur le programme
d'actions du PAPI**

05

o Présentation des ateliers

PAPI COMPLET

PROGRAMME D' ACTIONS

GESTION DE L'ALERTE/CRISE

COMMENT LA METTRE EN
ŒUVRE SUR LE BASSIN
VERSANT ?

Marie RESSEGAIRE, CCSB

AXE 4

PRISE EN COMPTE DU RISQUE INONDATION DANS L'URBANISME

COMMENT Y RÉPONDRE
SUR NOTRE TERRITOIRE
RURAL ?

Claire VALENCE, DDT 05

CULTURE DU RISQUE

COMMENT MOBILISER LES
ACTEURS ET DÉVELOPPER
LA CULTURE DU RISQUE
SUR LE BASSIN VERSANT ?

Antonin DUPIN, PNRBP



**Merci de votre
participation**